

On entend les sirènes des pompiers qui vont éteindre les incendies.  
Encre quelques millions à payer par les Juifs, sans doute.

### 3 Janvier

Ma pauvre Ada a fini de souffrir.  
Sa dernière nuit a été atroce.  
Elle a lutté contre la mort de toutes ses forces, absorbant scrupuleusement tous les médicaments, accablant de questions angoissées le médecin qui vieillait à son chevet.

Au lever du jour elle a agité les bras, pour tenter de rattraper le souffle qui lui manquait, puis ses grands yeux se sont figés, fixés sur l'éternité.

C'est fini.

Je sens en moi un grand vide. Je voudrais être seul.

Mais c'est l'inévitable défilé des parents, des amis, les formalités à accomplir, les formules de consolation d'une désespérante banalité.

C'est toujours ainsi, c'est l'usage.

### 4 Janvier

Je rentre éreinté du cimetière.

J'aspire à quelques heures de recueillement et de repos.

Je n'ai même pas ce droit.

M. Borgel vient me chercher à domicile pour affaire urgente et grave.

Un nouveau danger se dessine.

La Communauté vient d'être avisée que les autorités indigènes ont reçu ordre de fournir à l'intendance allemande huit mille travailleurs tunisiens.

Interprétant le mot « Tunisien » les autorités locales ont décidé qu'il y aurait 5.000 Musulmans et 3.000 juifs.

et étein-

s Juifs,

forces,  
aments,  
cin qui

enter de  
s grands

ais être

es amis,  
consola-

nt et de

le pour

es auto-  
l'inten-  
siens.

tés loca-  
et 3.000

Il faut parer le coup et on compte sur moi.

En compagnie du Président, je me rends aussitôt au Secrétariat Général du Gouvernement Tunisien.

Je formule une véhémence protestation.

Lorsque nous nous sommes adressés au Gouvernement pour lui demander de prendre ses responsabilités, il s'est récusé nous laissant seuls aux prises avec les Allemands.

La question ayant été ainsi réglée, nous ne pouvons admettre d'être sous le coup d'une double réquisition et de fournir des travailleurs directement et par l'entremise des autorités locales.

Au surplus nous considérons avoir donné l'effort maximum et nous ne ferons rien de plus.

Dans le contrôle civil de Tunis il y a environ 500.000 Musulmans et 50.000 Juifs.

Nous avons quatre mille hommes au travail.

Lorsque l'on en aura recruté quarante mille chez les autres, la question de nouveaux contingents pourra alors être examinée.

Le fonctionnaire qui nous écoute maintient son point de vue.

« On nous a demandé 8.000 Tunisiens sans distinction de race. Vos coreligionnaires doivent se soumettre ».

Nous partons sans rien céder.

Je suis bien résolu à tout abandonner quoi qu'il arrive, si cette nouvelle exigence doit être satisfaite.

### 5 Janvier

La Kommandantur des S.S. a été saisie de l'incident de la veille.

Le commandant Zaewecke nous demande des explications.

Je prends position et déclare nettement que si les autorités tunisiennes veulent maintenant s'occuper du recrutement des Juifs, elles doivent prendre l'entière responsabilité du service.